Thomas de Vio CAJETAN

Commentaire de l’*Épître de Jacques*

Traduction et annotation
par un anonyme

*

fasc. 1, chap. 1

Chez l'auteur 2025

Commentaire de l'Épître de Jaques

Chapitre 1

<1.> [1] JACQUES, SERVITEUR DE DIEU ET DU SEIGNEUR JÉSUS CHRIST, AUX DOUZE TRIBUS DE LA DISPERSION, SALUT ! Il n'est pas du tout assuré que cette lettre soit de Jacques, frère du Seigneur[1] : Jérôme, dans son ouvrage *Des hommes illustres[2],* écrit sur ce point : « Il a écrit une seule lettre qui fait partie des sept Épîtres catholiques ; on prétend même qu'elle fut publiée sous son nom par un autre auteur, quoiqu'il se soit écoulé peu de temps avant qu'elle commençât à faire autorité ».

<2.> La salutation donnée ici est si mince qu'elle n'est conforme à aucune salutation d'aucune autre Épître apostolique, car elle ne prie pas Dieu, ni Jésus-Christ, ne demande ni la grâce, ni la paix : elle s'apparente davantage à une salutation profane. À la vue de cet ensemble d'éléments, l'attribution est moins certaine.

<3.> Et c'est aux douze tribus dispersées[3], lesquelles le sont à travers le monde par quelques uns de chacune d'elles, qu'elle est envoyée. Dès lors, l'appellation de livre est préférable à celle d'Épître, car elle a été rédigée non pour être portée à chacune des douze tribus dispersées (cela est en effet impossible) mais pour les instruire <toutes>. Et puisque, dit-il, il est serviteur de Jésus Christ et qu'il dira plus loin *ne mêlez pas à des considérations de personnes la foi en notre Seigneur Jésus Christ*[4], nous comprenons en conséquence que, c'est au douze tribus que sont les chrétiens, qu'elle est envoyée.

---

1 Cf. *Ga* 1, 19.
2 PL 23 609B.
3 Cf. *Gn* 44, 4-28 ; *Ap* 7, 4-8
4 *Jc* 2, 1.

<4.> [2] TENEZ POUR UNE JOIE SUPRÊME, MES FRÈRES, D’ÊTRE EN BUTTE À TOUTES SORTES D’ÉPREUVES. Souffrir les tentations est une vertu de l’âme. Et de toutes ces choses, naît la tristesse. Aussi, Jacques manifeste la conversion des tristesses en joies en demandant d’accueillir ces tentations en ce sens. Et il en donne la raison,

<5.> [3] VOUS LE SAVEZ : BIEN ÉPROUVÉE, VOTRE FOI PRODUIT LA CONSTANCE. La matière de la joie s'acquiert par la vertu de patience : et lorsqu’il pointe les tentations, c’est sous le mode des épreuves de la foi : aussi, son examen de la foi de l'âme reflète le feu qui éprouve l'or. Et l’affliction, examinée selon son mode propre, agit sur la patience (comme son support) qui est son genre dans cette opération. Mais de son coté, Dieu produit la patience en l'infusant.

<6.> [4] MAIS QUE LA CONSTANCE S’ACCOMPAGNE D’UNE ŒUVRE PARFAITE, AFIN QUE VOUS SOYEZ PARFAITS, IRRÉPROCHABLE, NE LAISSANT RIEN À DÉSIRER. De peur que tu questionnes ce point qu’est la joie, acquise par la constance, qui explique son excellence : disons que, cela s’obtient par la <progressive> saisie des œuvres qui perfectionnent, afin que vous soyez parfaits et intègres. Puisque la patience n’est pas dans l’opération, mais elle se fonde dans la vision, qui médite <l’abîme de> l’erreur, c’est là son opération, non à perte mais en vue de la perfection. Le discours contient encore un mot sur l’opération de l’âme. Elle ne consiste pas en souffrance, et par là, en acquisition de la vertu de patience ; mais la patience s’adjoint à la souffrance volontairement acceptée dans l’activité <de constance> de l’âme, agrée dans la joie de l’endurance. <Ainsi nous lisons :> *Pour eux, ils s'en allèrent du Sanhédrin, tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le Nom <de Jésus>*[5]. Et, l’opération de la patience est la perfection, a un point tel que le maître qui s’approprie son propre esprit, s’approprie même davantage que l’ancien empire romain. D’où il est dit : *afin que vous soyez parfaits et intègres*. L’imparfait s’oppose au parfait et l’intègre s’oppose au corrompu. La patience assure à la fois la vie parfaite et l’intégrité des vertus, et de plus, elle assure de ne jamais s’écarter des actes décisifs.

5 *Ac* 5, 41.

<7.> 5 SI LA SAGESSE FAIT DÉFAUT À QUELQU'UN D'ENTRE VOUS, c'est-à-dire *si l'un d'entre vous manque de sagesse*, QU’IL LA DEMANDE À DIEU, c’est-à-dire *qu’il l’a demande à celui qui donne, Dieu*. Il a dit que la <vertu de> patience s’acquiert par les œuvres de perfection, dans lesquelles il n’y a nulle déficience, et puisque cela semble contredire l’expérience, lorsque la patience s’écarte de quelque action, il précise donc à propos de cette vertu qu’elle échoue souvent, qu’elle est difficile à obtenir, et il en indique le mode d’obtention. Il se souvient particulièrement de la sagesse : car bien que les affections soient pleines de patience, l’intelligence peut aussi manquer de sagesse. Aussi, il dit : *ne laissant à désirer en rien*, parce qu'il ne leur est pas non plus permis de faillir en sagesse : si toutefois quelqu'un manque de sagesse (ce qui peut se rencontrer du fait d'une patience trop faiblement affermie), qu'il l’a demande à Dieu qui donne. IL DONNE À TOUS GÉNÉREUSEMENT, c'est-à-dire *absolument* SANS RÉCRIMINER, ET ELLE LUI SERA DONNÉE. Il enseigne que c’est au moyen de la prière que la sagesse s’obtient. Et il est question de la sagesse relativement à la règle de vie et du travail. Mais il dit *sans récriminer* ou <sans> blâmer, ce qui s’entend partant de Dieu : de fait, l'Écriture témoigne que parfois des bienfaits sont conférés au moyen du reproche des ingrats[6].

<8.> Mais dans la foi, il ne permettra aucune hésitation. c'est-à-dire <*son*> *jugement*. Ceci se tire d’une sentence du Seigneur dans l'Évangile[7] : il est de fait nécessaire que celui qui demande ne distingue pas entre la puissance de Dieu et la miséricorde de Dieu : qui mesure en effet la puissance ou la miséricorde de Dieu dans son affection ou son intelligence, a moins de confiance. 6 CAR CELUI QUI HÉSITE, c'est-à-dire *dans son jugement*, RESSEMBLE AU FLOT DE LA MER QUE LE VENT SOULÈVE ET AGITE, c’est-à-dire *secoue*. Les divers jugements de l’âme touchant la puissance ou la grâce de Dieu sont comparés à une mer affolée par des vents agités et fluctuants : Car l'esprit est hésitant et est heurté çà et là par des jugements divers. Et sur ce point il ajoute,

<9> — 7 Non donc, c'est-à-dire *non en effet*, qu'il ne s'imagine pas, cet homme-là, recevoir, c'est-à-dire *qu’il recevra*, quoi que ce soit du Seigneur — ; étant donné son indisposition à l’obtention.

6 Cf. *Pr* 12, 1.
7 Cf. *Mt* 8, 26 ; 14, 31 ; *Mc* 4, 40.

<10.> — [8] Homme à l'âme partagée, inconstant dans toutes ses voies. — Ceci manifeste l'indisposition de ceux qui hésitent à obtenir de la part de Dieu du fait de la duplicité de l’âme qui se dispose à d'autres œuvres. Nous voyons en effet la duplicité de l’esprit de l’homme (c'est-à-dire, en tant que son esprit est divisé : tantôt enclin à ceci et tantôt à cela) qui est instable dans toutes ses voies : autant se dirige-t il dans une voie, autant il tend vers une autre. En effet, il en va de même dans l'esprit de celui qui hésite à se tourner vers Dieu.

<11.> Mais si vous objectez qu’il se rencontre peu de gens pour demander sans hésitation aucune, sachez que c'est le don de Dieu de demander sans hésitation, ce que nulle ne connaît si ce n’est celui qui reçoit.

<12.> Jacques dit cependant que, seuls ceux qui n’hésitent pas à demander (disant, *Qu'il ne s'imagine pas, cet homme-là, recevoir quoi que ce soit du Seigneur*) comprennent à quel point cela dépend de la part de celui qui prie : car l’ampleur de la divine miséricorde n'est pas liée par ces règles : d'où dans l'Évangile un homme supplie devant Jésus, *je crois*, dit-il, *Seigneur, viens au secours de mon incrédulité*[8].

<13.> — [9] Que le frère d'humble condition se glorifie de son exaltation, c'est-à-dire <*de sa*> *sublimation*. —

<14.> Mais il est riche dans l’humilité, c’est-à dire <*pour son*> *humiliation*. Il avait déclaré la joie dans les tentations partant de l’obtention de la vertu de patience, etc. il évoque cette même joie relativement aux états <de vie> opposés des hommes : c’est-à-dire <dans> la pauvreté et la richesse. Et lorsqu’il aurait dû dire : mais qu'il se réjouisse, il dit davantage, disant *Que le frère* (tout les Chrétiens sont par lui appelés frère) *d’humble condition se glorifie*, c'est-à-dire abattu à cause de la pauvreté (l'humilité n'est pas ici un nom pour une vertu, mais une condition <de vie>) dans l'exaltation qui lui est promise dans le royaume des cieux : mais que *l'homme riche se glorifie de son humiliation*, c'est-à-dire, s’il est lui-même atteint par l’humiliation, l’avilissement et la chute de l’état de richesse, du fait de quelque tentation, et non dans la richesse <elle-même>. [10] Car il passera comme fleur d'herbe. Toutes ces choses que s’assujettit l'état périssable des riches tendent à illustrer que la richesse n'est pas matière à glorification, mais une

8 *Mc* 9, 24.

humiliation pour la foi et la vertu.

<15.> — [11] Le soleil brûlant s'est levé: il a desséché l'herbe et sa fleur tombe, sa belle apparence, c'est-à-dire <*son*> *aspect*, est détruite. Ainsi se flétrira le riche dans ses démarches ! —

<16.> — [12] Heureux homme, celui qui supporte l'épreuve ! — Il a dit que l'homme riche se glorifie de son humiliation ; il l’étend à tout homme qui souffre la tentation, <lequel> est béni. Il dit *supporte*, car la vaillance prend tout son sens en s’opposant au fait de succomber. Et le sens est le suivant : <c*elui*> *qui souffre la tentation* : c'est celui qui ne succombe pas à la tentation, mais courageusement la supporte. Et il est ici question de la béatitude dans <la vertu de> l'espérance, et à l’avenir dans la réalité. Mais sous le nom de tentation, il inclut quantités d'afflictions, tant internes qu'externes, lesquelles contrarient le bon sens ou la droite raison. SA VALEUR UNE FOIS RECONNUE. L'homme est examiné par la privation des choses, par l'affliction personnelle et l'affliction incite à des choses qui sont contraires à la droite raison : cela afflige en effet l'esprit droit, par une sollicitation interne ou externe à des choses contraires à la juste raison. Et de là l’Apôtre Pierre dit de Lot[9], qu’il demeurait parmi ceux qui tourmentaient l'âme du juste par des œuvres iniques. IL RECEVRA LA COURONNE DE VIE, QUE LE SEIGNEUR A PROMISE À CEUX QUI L’AIMENT.

<17.> [13] QUE NUL, S'IL EST ÉPROUVÉ, c'est-à-dire *tenté*, NE DISE : "C'EST DIEU QUI M’ÉPROUVE." DIEU EN EFFET N’ÉPROUVE PAS, c'est-à-dire *n’est aucunement tenté*, LE MAL, c’est-à-dire, *Dieu ne peut se tourner vers le mal* IL N’ÉPROUVE NON PLUS PERSONNE. Ceci est, de part et d’autre, nié de Dieu par Jacques, c’est-à-dire <être> tenté et <être> tentateur. Et du premier, c’est chose exacte, dans la mesure où c’est du côté de Dieu : car de notre côté nous tentons parfois Dieu : en opposition au précepte <suivant>, *Vous ne tenterez point l’Éternel, votre Dieu*[10]. Mais de la seconde (nous lisons qu’*il n'éprouve non plus personne*) bien qu'elle puisse être vérifiée par le même raisonnement (car Dieu de lui-même ne tente personne : car il n'a nul besoin de l'épreuve de la tentation pour avoir l’évidence des âmes et des événements) toujours suivant l'intention de l'auteur, le sens en est que de lui-même il ne tente personne, formellement parlant,

9 Cf. 2 *P* 2, 7-8.
10 *Dt* 6, 16.

par l’appât du péché. Le fait est que sur ce point il ajoute,

<18.> 14 MAIS CHACUN EST ÉPROUVÉ PAR SA PROPRE CONVOITISE QUI L’ATTIRE ET LE LEURRE, c'est-à-dire *l’abuse**. Où il est manifestement clair qu’il est question de la tentation au péché et <plus précisément> de la tentation intérieure : car *Dieu mit Abraham à l’épreuve*[11], mais non <à l’épreuve> du péché : et Jésus a été tenté de pécher par le diable[12], non pas à travers la propre concupiscence de Jésus, mais par une tentation extérieure seulement. Et la concupiscence est appelée appétit du bien, ou du bien apparent : en effet, par une telle attirance, le diable, le monde et la chair nous poussent intérieurement à la tentation.

<19> De là et pour la même raison s'apparient l’appétit du bien et la fuite le mal : afin que nous comprenions que sous la désignation de concupiscence sont compris ces deux désirs : Particulièrement du bien cependant, raison pour laquelle il désapprouve le mal, véritable ou apparent. Et l’office de la concupiscence est doublement décrit, comme séparant et dévorant : séparant, certes, de ce qui est juste, et dévorant ce qui est agréable ou utile. Puissions-nous nous en écarter.

<20.> 15 PUIS LA CONVOITISE, AYANT CONÇU[,] : *Ayant conçu* est au temps du passé. À la ressemblance de celui qui conçoit, l'âme est décrite comme étant distraite et séduite par le désir. En effet, si elle épouse le désir comme une semence, elle conçoit dès lors une progéniture tournée vers le désir (c'est-à-dire lorsque l'âme se configure à la concupiscence : et cette postérité n’est que délectation ou consentement). DONNE NAISSANCE AU PÉCHÉ[,]. Il procède dans le bon ordre, décrivant la naissance après la conception : de fait, par le plaisir conçu, le péché voit le jour. ET LE PÉCHÉ PARVENU À TERME, ENFANTE LA MORT. éternelle. Car il a donné ce qui était mérité.

<21.> 16 NE VOUS ÉGAREZ PAS, c'est-à-dire *n’errez pas*, MES FRÈRES BIEN-AIMES [:], au sens de *que j'affectionne*, c’est-à-dire en attribuant vos tentations à Dieu.

<22.> 17 TOUT DON EXCELLENT, TOUTE DONATION PARFAITE, c'est-à-

11 *Gn* 22, 1.
12 Cf. *Mt* 4, 1-11 ; *Mc* 1, 12-13 ; *Lc* 4, 1-13.

dire *tout bon présent*, VIENT D'EN HAUT ET DESCEND DU PÈRE DES LUMIÈRES. Il ne suffit pas à Jacques de déclarer que chacun est tenté par sa propre concupiscence, pour manifester à nouveau que Dieu ne tente personne, mais il entend préciser que Dieu est l'auteur de tout bien : partant de l'effet apparemment contraire à l'intention. Il a dit que l'effet de la tentation était le péché et la mort : il dit effet de Dieu 'toute bonne donation' et 'tout don parfait', afin qu'il ressorte de ces choses que Dieu ne tente personne ni n'incite personne au péché et à la mort éternelle ; mais à l'inverse *tout don excellent* (à la différence des mauvais qui sont nôtres) et *toute donation parfaite* (pour distinguer les imparfaites : lesquelles par leur nom signifient les péchés) descendent d'en haut, *descendent du Père des lumières*. Il évoque la raison de l'émanation des biens de Dieu, en disant *du Père des lumières*. En effet, le générateur des lumières n'est pas le générateur des ténèbres, mais des lumières : mais toute donation parfaite, etc. sont d'une certaine façon des rayons de la lumière divine[13].

<23.> CHEZ QUI N'EXISTE AUCUN CHANGEMENT, NI *ou*, L'OMBRE D'UNE VARIATION, c'est-à-dire *d'une altération*. Il avait dit Père des lumières, parce-que Père des lumières sensibles du soleil ; lequel fait l'ombre doublement (d'abord par son mouvement diurne : car par ce changement local il opère le passage du jour à la nuit, et inversement ; puis en changeant les tropiques du Cancer et du Capricorne, il varie l'ombrage de l'été et de l'hiver) et ces deux changements sont exclus par Jacques de Dieu le Père des lumières, l'idée qu'il serait Père des lumières à la façon du soleil sensible — où ses changements produiraient les ténèbres et feraient des ombres diverses — est purifiée. Et c'est pourquoi il dit : *en qui il n'y a*, quant au premier point, *nul changement*, et, quant au second point, *nulle ombre d'une seule variation*. Mais à propos du mode par lequel descendent du Père des lumières ces dons excellents et ces donations parfaites, il ajoute,

<24.> [18] IL A VOULU, c'est-à-dire *par sa volonté*, NOUS ENFANTER PAR UNE PAROLE DE VÉRITÉ, POUR QUE NOUS SOYONS COMME LES PRÉMISSES, c'est-à-dire *un certain commencement*, DE SES CRÉATURES. C'est la modalité descendante des éclats du Père spirituel des lumières : non par nature, mais il nous a engendrés par volonté, selon ce qu'est la grâce, *parole de vérité** : expliquant en vue de quoi nous avons été engendrés selon l'être de la

13 Cf. 1 *Jn* 1, 5 ; *Es* 2, 5 ; *Dn* 2, 22 ; 1 *Tm* 6, 16

grâce : à savoir, pour croire, aimer, suivre, accomplir et propager la parole de vérité. Nous ne sommes pas engendrés de fables, mais du discours de vérité, afin que nous soyons d’une certaine façon des prémices : c'est-à-dire parmi les créatures estimées, précieuses et appréciées comme les premiers-nés. Et encore, puisque ceux-ci ont été offerts à Dieu, comme les prémices de toutes les créatures.

<25.> [19] SACHEZ-LE, MES FRÈRES, c'est-à-dire *c’est pourquoi frères*, BIEN-AIMES : QUE CHACUN SOIT PROMPT À ÉCOUTER, LENT À PARLER, LENT À LA COLÈRE [;]. — [dans le latin] *autem* est superflu. — Il a dit qu'il nous avait engendrés par la parole de vérité, afin que nous soyons les prémices de ses créatures, et c’est pourquoi de là il déduit des dispositions pour la parole de vérité. La première est l’empressement à l’écoute, la deuxième la lenteur à parler et la troisième la lenteur à se mettre en colère.

<26.> [20] CAR LA COLÈRE DE L'HOMME N'ACCOMPLIT PAS LA JUSTICE DE DIEU. A propos de l’ultime disposition[14], il entame un développement particulier. Et, puisque la colère est un désir de vengeance, lequel est un acte de justice, afin que personne ne puisse penser que la colère serait conforme à la parole de vérité (à la façon d’un exécuteur de la justice), il dit nettement que la colère de l'homme, à la différence de la colère divine, n'opère pas, c'est-à-dire qu'elle n'exécute pas la justice de Dieu. Car Dieu n’a pas ordonné la colère de l’homme à l’exécution de la justice divine ; mais à cet effet il ordonna des juges.

<27.> — [21] Rejetez donc toute malpropreté, tout reste de malice, et recevez avec docilité la Parole qui a été implantée en vous et qui peut sauver vos âmes. — Il traite avec ordre de la colère de l'homme. De fait, il en a d'abord exclu la bonne exécution de la justice divine : il explique les maux qui y sont annexés : à savoir l'impureté ou la saleté, sans doute de l'esprit, et l'exubérance ou l’excès de malice. La colère en effet possède ces deux maux : de fait elle souille l'esprit en obscurcissant la raison, et enflamme la volonté pour le mal du prochain : ce qui signifie une méchanceté abondante ou excessive pour la ruine d'autrui. Et la mansuétude est contraire à la colère, comme c'est le nom du vice opposé, ayant donc évacué ces choses qui ressortissent au vice de la colère ; il ajoute fort justement : *Recevez avec docilité la Parole qui a été implantée en vous*. C'est pourquoi il étudie la colère, laquelle fait inséparablement obstacle à la réception

14 Cf. *Jc* 1, 19.

de la parole de vérité qui a été implantée en vous, à l’inverse de la parole <de vérité> innée. La parole de vérité qui nous est innée, est tout ce que nous pouvons atteindre par la lumière naturelle : mais la parole de vérité qui a été implantée en nous est celle qui est greffée du dehors, la parole de foi, la parole de l'Évangile : pour laquelle la lumière naturelle ne suffit pas, si ce n’est par l’adjonction de la lumière implantée en nous, qui est la lumière de la grâce divine. Aussi, il ajoute que cette parole est en mesure de sauver vos âmes.

<28.> 22 METTEZ LA PAROLE EN PRATIQUE. NE SOYEZ PAS SEULEMENT DES AUDITEURS. — [dans le latin] *tantum* est superflu : bien qu’implicite. — Suit une autre disposition pour <la réception de> la parole de vérité : à savoir ceci ; *Que chacun soit prompt à écouter*[15]. Et il explique de quel genre d’écoute il est question : c'est-à-dire l'écoute réalisatrice de la parole de vérité qui est entendue, et non l'audition toute pure. Et il en précise la raison, QUI S’ABUSENT EUX-MÊMES ! pensant que l’écoute seule suffit.

<29.> — 23 Qui écoute la Parole sans la mettre en pratique ressemble à un homme qui observe sa physionomie dans un miroir. —

<30.> — 24 Il s'observe, part, et oublie comment il était. —

<31.> 25 CELUI, AU CONTRAIRE, QUI SE PENCHE SUR LA LOI PARFAITE DE LIBERTÉ, c'est-à-dire *celui qui a soigneusement examiné la loi de la parfaite liberté*. c'est-à-dire, dans la loi parfaite qui est la liberté. De l’observation de son propre visage dans le miroir[16], sa considération se porte dans la loi parfaite qui est la loi de la liberté, laquelle est la loi de l’Évangile. Car c'est la loi de l'amour et de la liberté spirituelle. Et après avoir dit *Il s'observe, part, et oublie comment il était*[17], il dit : ET S'Y TIENT ATTACHÉ, NON PAS EN AUDITEUR OUBLIEUX, MAIS POUR LA METTRE ACTIVEMENT EN PRATIQUE, CELUI-LA TROUVE SON BONHEUR EN LA PRATIQUANT. Comprenez avec mérite : cela signifie que, pas son acte, il méritera la béatitude à venir.

<32.> — 26 Si quelqu'un s'imagine être religieux sans mettre un frein à sa langue et trompe son propre cœur, sa religion est vaine. —

15 *Jc* 1, 19.
16 Cf. *Jc* 1, 23.
17 *Jc* 1, 24.

<33.> — 27 La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste en ceci : visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves. — Il s'occupe de la troisième condition : c'est-à-dire d’être *lent à parler*[18] : en montrant que la piété est vaine sans un frein à la langue : que si quelqu'un pense autrement, il se trompe lui même. Et partant de la vaine religion, il explique que la pure religion de Dieu consiste en œuvres de miséricorde. Comprenez que ce point est décisif. Car la religion a en propre le culte divin : mais elle exige les œuvres de miséricorde, de même qu'une vertu en commande une autre.

<34.> SE GARDER DE TOUTE SOUILLURE DE CE SIÈCLE, c'est-à-dire *du monde*. A la visite de la veuve et de l’orphelin, Jacques ajoute que l’homme se garde de ce monde : car il est périlleux de soigner des orphelins sans quelque tache du deuil, et il n'est pas moins dangereux de visiter des veuves sans souillure de la chair.

18 *Jc* 1, 19.